

LANGUES VIVANTES : ALLEMAND

Rapport sur l'épreuve orale

Temps de préparation : 30 mn Durée de l'épreuve : 30 mn Coefficient : 1

Article de presse enregistré sur un site web de radio au cours des 9 derniers mois de 3 à 4 mn, en écoute libre sur PC.

3 candidats admissibles. 3 présents – Notes de 8 à 13 – Moyenne : 10,3

Rappelons les différentes phases de l'épreuve : restitution structurée du contenu du document oral. Commentaire problématisé d'un thème en rapport avec le sujet de l'enregistrement. Entretien et échange avec l'examineur, qui peut orienter le candidat ou lui demander des précisions afin de vérifier ses connaissances sur les réalités socio-économiques des pays de langue allemande.

L'enregistrement proposé portait sur :

Im April 2013 haben die Schweizer mit einer Mehrheit von fast 68% für ein Gesetz zur Begrenzung der Managergehälter gestimmt. (3 mn)

Thema: *Immer ungleichere Einkommensverteilung in Deutschland*

Les candidats sont généralement bien formés en matière de rhétorique de l'exposé oral, ils savent construire une introduction, une problématique, un développement structuré, annoncer les parties de leur plan. Toutefois, il ne faudrait pas que cette rhétorique se réduise à une enveloppe vide et ne serve qu'à cacher une compréhension trop approximative du document, voire un manque de réflexion personnelle.

Un candidat s'est détaché des autres, non seulement par son bon niveau de compréhension du document, mais surtout par sa capacité à réagir de façon adaptée à des questions imprévues en prenant des initiatives pour affirmer son point de vue et en sachant étayer son commentaire sur des connaissances culturelles.

Sans entrer dans un fastidieux bêtisier recensant les erreurs lexicales et les fautes de morphologie et de syntaxes, il convient de souligner la relative faiblesse des compétences en expression orale. D'une façon générale, la phonétique et la prononciation laissent à désirer : confusion entre *nicht* et *mich*, entre *z* et *s*, entre *u* et *ü*, les voyelles longues et les voyelles courtes.

Pour améliorer la prestation orale, il s'agit de

- veiller au « paysage sonore » de l'exposé oral et à la « musique » de la langue.
- mieux maîtriser la conjugaison des verbes forts (en particulier le participe 2), l'emploi de la voix passive (auxiliaire *werden* et non *sein*) et des propositions infinitives (Ne pas systématiquement oublier *zu* avant l'infinitif), mieux connaître les conjonctions de subordination (Distinguer *wenn – ob – wann – als*)